Le tarif particulier
ou "tarif agent" pour les pensionnés

Je change de résidence Principale. Je contacte la CNIEG pour prévenir de mon changement d'adresse par téléphone au **02 40 84 01 84** ou par mail à : **www.cnieg.fr**

CNIEG : transmet la demande et vos coordonnées

J'achète une résidence secondaire je demande le tarif agent. Je prends contact directement avec le service **ANGANE**

Contact par mail ou par téléphone

ANGANE Service avantage en nature des pensionnés
Mail : angane@enedis-grdf.fr • **Téléphone** : 09 69 39 58 60
Le lundi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h00
Adresse : Enedis-GRDF Service ANGANE
2 rue Vasco de Gama - Bât C - 44800 Saint Herblain

Contacte le bénéficiaire par mail

Informations demandées
à envoyer par mail :

- le numéro de département de votre résidence principale
- vos nom et prénom
- votre matricule CNIEG
- vos coordonnées téléphoniques
- l'objet de votre demande

Contacte le bénéficiaire par téléphone

Vous devez renvoyer les informations demandées par le service ANGANE **à l'adresse ci-dessus**
(si pas de possibilité par mail ou par téléphone)

A réception des documents, copie de l'acte de propriété ou bail de location, éventuellement PDL ou référence ou nom du prédécesseur occupant adresse exacte du lieu, N° logement, étage etc ...
Il est conseillé d'effectuer aussi un relevé des compteurs électrique et gaz.

Transmission de la demande de Tarif agent aux services concernés.

Attention cette opération peut prendre plusieurs mois, en attendant la mise en place du tarif agent, il faut régler les factures qui arrivent, la régularisation sera faite ultérieurement.